

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Date : **10 octobre 2011**

Appel d'Offres No : **54/2011-TA-DA**

N° du prêt BAD : **20001130005280- MA**

1. Le Gouvernement Marocain a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement pour financer le coût du **Projet d'Appui au Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de **travaux de réalisation des conduites d'adduction et de distribution des eaux d'irrigation y compris les ouvrages annexes au niveau du secteur Arraja dans le périmètre des Béni Moussa de l'Ouest (Périmètre du Tadla)**.
2. **L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla (ORMVAT), Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sous tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et sous tutelle financière du Ministère d'Economie et des Finances**, invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé pour **la réalisation des Travaux de réalisation des conduites d'adduction et de distribution des eaux d'irrigation y compris les ouvrages annexes au niveau du secteur Arraja dans le périmètre des Béni Moussa de l'Ouest**. Ces travaux consistent en la réalisation du réseau d'adduction et de distribution en conduites sous pression pour l'alimentation du secteur Arraja ainsi que la réalisation des ouvrages annexes. Le délai d'exécution est de **dix-huit (18) mois**.
3. Seuls sont admis à concourir les soumissionnaires originaires des pays membres du Groupe de la Banque Africaine de Développement. Les fournitures proposées doivent également provenir des pays membres du groupe de la Banque Africaine de Développement.
4. Les soumissionnaires éligibles intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres au bureau Administratif et des Marchés du Département des Aménagements de l'ORMVA du Tadla à Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé, uniquement pour consultation, à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. ou du site de l'ORMVAT : www.ormvatadla.ma. Toutefois, ledit dossier téléchargé ne peut être présenté comme document dans l'offre du soumissionnaire.
5. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré gratuitement auprès du bureau du marché au sein du Département des Aménagements à l'ORMVA du Tadla à FQIH BEN SALAH – Maroc.
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Générales sont les clauses du dossier standard d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement pour la passation des marchés relatifs à l'acquisition des biens et travaux.
7. Toutes les offres doivent être déposées à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla (ORMVAT) à FQIH BEN SALAH – Maroc, au plus tard le Mardi 22 Novembre 2011 à 10 Heure GMT et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **trois millions (3.000.000,00) dirhams marocains (MAD)** ou sa contre- valeur dans une monnaie convertible (délivrée par une banque marocaine agréée ou toute autre banque connue ayant un correspondant au MAROC).
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **22/11/2011 à 10 heures 30 mn GMT** à L'ORMVA Tadla à FQIH BEN SALAH – Maroc.
9. Une visite des lieux sera organisée au profit des sociétés concernées **le 1^{er} novembre 2011 à 10 heures GMT**. Rendez-vous au Département des Aménagements de l'ORMVA Tadla à Fquih Ben Salah. Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de participer à cette visite des lieux.